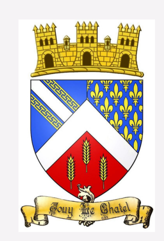
Brev'info n°1

Cette « note » est destinée à vous informer succinctement de l'évolution des différents projets de la commune. Certains sujets seront développés plus longuement dans le Bulletin Municipal.



Le mot du maire

Depuis les élections de mai 2020, de nombreux projets ont été lancés par mon équipe. Ils ne sont pas encore visibles par les administrés mais sont tous sur la bonne voie. En effet, les années 2020 et 2021 ont été des années d'études et de «montages» de dossiers, notamment pour les demandes de subventions. Les années 2022 et 2023 seront des années au cours desquelles ces projets verront le jour.

Par ailleurs, la Covid ne nous a pas permis d'organiser de festivités en 2020 et durant le premier semestre 2021. Même si la crise sanitaire n'est pas terminée et qu'il faut continuer à être prudents, depuis septembre l'équipe municipale travaille sur l'organisation de celles-ci afin de renouer le lien social qui nous a tant manqué. Noël étant la période idéale pour cela, nous avons choisi d'organiser un marché de Noël qui se tiendra sur la place de l'église le week-end des 18 et 19 décembre. Nous vous y attendrons nombreux.

Je profite de ce bulletin intermédiaire pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

Votre Maire,

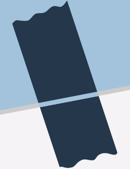
Stéphane Bachelet

Halloween

Franc succès pour la soirée d'Halloween. Vous étiez nombreux à y participer. Merci à tous !

Ecologie

Trois boites sont disponibles en mairie pour la collecte de piles usagées, d'ampoules mais aussi de capsules de café en aluminium.



Vidéoprotection

Fin 2022, la commune se dotera d'un système de vidéoprotection. Le dispositif sera mis en route courant 2023.

Eclairage public

Afin de réduire la consommation électrique et de limiter la pollution lumineuse qui ont des conséquences sur la faune et la flore, des LED ont été installées sur les candélabres de la rue de Paris, l'avenue de la Belle Idée et la rue du Moulin. Pour ces mêmes raisons, les candélabres de la rue de Courcelles menant au nouveau lotissement ont été équipés de panneaux solaires. Cette initiative a été portée par la commune et le Syndicat des Energies de Seine et Marne et réalisée par Eiffage.

PLU

Notre PLU est en cours de révision car il faut revoir le zonage des carrières de Bannost-Villegagnon, redéfinir le périmètre des bâtiments de France afin de le réduire et apporter quelques points correctifs.

Voirie

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de Provins, gérés par le SDESM, devraient commencer d'ici la fin de l'année en fonction des conditions météorologiques. La circulation et le stationnement seront réorganisés pendant toute la durée des travaux.
Après l'enfouissement ce sera à l'ARD d'intervenir pour refaire la bande de roulement de la rue de Provins.

Eglise

Après la mise en place de filets au niveau du clocher pour empêcher les pigeons de nicher (les fientes dégradant sérieusement l'édifice), après la restauration du chandelier pascal (objet classé en bois sculpté du 17ème siècle), c'est au tour du maitre autel et de son emmarchement d'être restaurés. Les travaux, qui viennent de se terminer, ont été subventionnés.
En 2022, d'autres travaux démarreront : la toiture en urgence, la charpente ainsi que la restauration de certains vitraux.

Collège Gymnase

Le projet avance : l'architecte du collège a été nommé, celui du gymnase le sera en 2022. La Communauté de Communes prend en charge la gare routière et le parking qui seront en face du gymnase.
Par ailleurs, une médiathèque à lecture publique fera partie intégrante du collège.

Abris Bus

Les abris bus provisoires qui avaient été réalisés par les services techniques doivent être remplacés par ceux du département qui seront éclairés.

Prochaines festivités

18 décembre matin : distribution des colis aux séniors.
18 décembre 20h15 – Eglise : Concert de Gospel.
18 et 19 décembre : marché de Noël.
28 janvier à 19h00 – salle des fêtes : vœux du maire

Silos

L'acquisition par la commune, à l'euro symbolique, des silos et de quelques parcelles est en cours entre les notaires des 2 parties.
Concernant le démantèlement, des devis ont été reçus et donnent une idée du montant.
La commission chargée de l'urbanisme travaille activement à l'accompagnement financier et à la recherche de subventions.

